

ÉDITORIAL

DES AVANCÉES POUR LA FILIÈRE BOIS EN CORSE

Par Jacques MUFRAGGI



En décembre 2009, l'association « LEGNU CORSU » alertait les pouvoirs publics et les représentants politiques de Corse sur la crise que traversait la filière bois. L'association réclamait notamment la prise d'un certain nombre d'initiatives et en premier lieu :

- L'organisation d'une table ronde réunissant l'ensemble des acteurs de la filière bois insulaire et la nomination d'un « Monsieur Filière Bois » ;
- La nomination d'un expert indépendant pour un état des lieux de la filière ;
- L'accélération de la démarche de certification PEFC de la forêt corse ;
- Le lancement d'une démarche de normalisation du Pin Laricio corse.

AUJOURD'HUI, OU EN SOMMES-NOUS ?

Pour Jacques Mufraggi, Président de l'association « LEGNU CORSU », les avancées sont réelles même s'il reste encore du chemin à parcourir pour arriver à une réelle compétitivité économique de la filière bois.

Nomination d'un « Monsieur Bois »

En ce qui concerne la désignation par la Collectivité territoriale de Corse d'un interlocuteur pour la filière bois, c'est Jean-Louis Luciani, Conseiller exécutif et Président de l'ODARC qui a été nommé, avec à ses côtés, Olivier RIFFARD et Jean PONTEIRI qui traitent les dossiers avec les professionnels et font la charnière entre les différents services de l'État et les Collectivités.

Normalisation du Pin Laricio corse

D'ores et déjà, cela a permis d'avancer sur le dossier de la normalisation du Pin Laricio corse puisqu'une étude a été lancée par l'ODARC sur le bleuissement du bois et son traitement autoclave.

Une étude est en cours pour valider les résistances mécaniques du pin Laricio avec l'étalonnage d'un appareil à ultra-son.

Certification PEFC des forêts corses

Autre point réclamé par « LEGNU CORSU », la certification PEFC des forêts corses. Une avancée considérable a été réalisée grâce notamment au travail effectué par M. Daniel LUCCIONI, Président de l'Association de Certification Forestière pour la Corse, de Gisèle FANGET, chargée de mission de l'association ainsi que les associations impliquées dans la forêt. Aujourd'hui, les deux tiers des forêts corses gérées par la Collectivité territoriale de Corse et l'ONF sont ainsi certifiés, à l'équivalent de la moyenne nationale.

Il reste maintenant essentiellement à certifier les forêts communales et les domaines privés.

Structuration de la filière bois

Autre fait notable, une interprofession de la filière bois « LEGNU VIVU » présidée par Sébastien BRUNEAU, vient de se constituer, réunissant les professionnels de 1^e et 2^e transformation et les sylviculteurs. On déplore l'absence d'un représentant du bois énergie dans cette association, car leur présence est indispensable pour une approche complète de la filière.

Au cours de ces derniers mois, deux associations des communes forestières se sont également créées, une en Haute-Corse (présidée par M. ORSINI, Maire de Sant Andréa du Bozzi) et une en Corse-du-Sud (présidée par M. Paul COLONNA, Maire de Guagno). Ce sont ainsi de nouveaux interlocuteurs importants pour les professionnels du bois, à même de relayer et soutenir l'ensemble de la filière (par exemple, dans le domaine de la certification PEFC des forêts).

L'ONF, à travers son directeur, M. Louis OLIVIER et son Directeur des ventes, M. Georges PUJOL, s'est également montré réactif et dynamique en participant et soutenant plusieurs dossiers (PEFC, étude Chêne vert, desserte de la forêt, etc).

Des prix plus raisonnables pour les bois sur pied

Enfin, l'association « LEGNU CORSU » note que la CTC et les communes forestières ont fait un vrai effort sur le prix de vente des bois sur pied qui se rapproche de la moyenne des prix du marché, un effort reste à faire. Il reste cependant à travailler sur la qualité des produits mis à la vente et l'accessibilité.

Maintenant, « LEGNU CORSU » va porter son attention sur les produits connexes de scierie pour lesquels tout reste à faire. Ainsi, il est nécessaire que la filière « Bois Énergie » s'organise pour récupérer tous les déchets de la filière bois à un prix équivalent à la moyenne nationale du marché, afin d'assurer la pérennité économique de l'ensemble de la filière.

Appréciation générale : « En progrès, efforts à maintenir »,

Comme le souligne Jacques MUFRAGGI, « il y a enfin une prise en considération de la filière bois qui reste à confirmer même si beaucoup a été fait en quelques mois. Maintenant que la filière s'est organisée, il va falloir aujourd'hui travailler sur les mesures à mettre en place pour assurer la pérennisation et le développement de cette filière qui doit devenir, redevenir, un véritable acteur économique au service du territoire. »

L'ASSOCIATION « LEGNU CORSU »

Créée en octobre 2009, l'association « Legnu Corsu » vise à regrouper l'ensemble des entreprises de statut privé travaillant dans le secteur du bois et plus particulièrement les scieries, les exploitants forestiers, les charpentiers,...

Elle a pour objet d'entreprendre toutes actions d'études et de communications permettant la valorisation et le développement de la filière bois en Corse, dans le cadre d'un développement durable.

Contact**Association LEGNU CORSU**

Jean-Pierre MUFRAGGI – Porte-parole de l'Association

Tél. : 04 95 22 37 70 – Fax : 04 95 20 68 36

jpmufraggi@hotmail.com